



THE
LUTHERAN
WORLD
FEDERATION

A Communion
of Churches

lutheranworld.org

RÉSOLUTION RELATIVE À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Le Conseil de la FLM, réuni du 13 au 18 juin 2019 à Genève, en Suisse, sur le thème « Parce que nous connaissons la voix de Dieu » (cf. Jean 10,4), a adopté après délibération la résolution suivante :

La biodiversité est une notion écologique. La santé des écosystèmes dépend de la diversité de la faune, de la flore et des minéraux ainsi que de la préservation des habitats dans lesquels ils peuvent se développer. Mais la notion de la biodiversité a également des racines théologiques. La Sainte Trinité, qui est une communion d'amour, a créé la vie qui est préservée par les diverses contributions de chaque créature. L'alliance initialement conclue avec Noé protège l'intégrité de la terre et de toutes les créatures.

La destruction des habitats et l'appauvrissement de la biodiversité entraînent l'effondrement économique et agricole des communautés durables d'aujourd'hui et des générations à venir, ce qui provoque beaucoup de conflits et de migrations humaines. Les conséquences biologiques et sociopolitiques sont claires. Il est essentiel de protéger la biodiversité et d'empêcher la disparition des habitats pour préserver des sociétés justes, pacifiques et robustes.

Selon [un rapport établi en 2019 par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques \(IPBES\)](#), environ un million d'espèces animales et végétales seraient menacées d'extinction. Ce risque d'extinction massive est dû à plusieurs phénomènes : la disparition des habitats, provoquée par l'utilisation abusive des sols et la consommation ; la multiplication des espèces invasives à la suite des déforestations et de la pollution des sols, des eaux et de l'air ; et la disparition des habitats marins et palustres.

La protection de la biodiversité va dans le sens de la création permanente de Dieu et de sa promesse de l'accomplissement de la création (eschaton). La Genèse (chapitre 2, verset 15) nous rappelle que ce travail fait partie de la vocation humaine. Dans le récit de la création, en effet, notre vocation humaine est liée à notre connaissance et à notre expérience de la diversité des créatures avec lesquelles nous vivons. Le Nouveau Testament nous rappelle par ailleurs que chaque créature a une valeur intrinsèque et que toutes les créatures participent à la bonne nouvelle de la réconciliation. Dès lors, le Conseil de la FLM appelle :

Ses Églises membres à :

- Participer à des programmes de préservation de la terre et de formation locale à l'écologie, et à promouvoir des projets visant à préserver les habitats et à cultiver la biodiversité locale dans les jardins, les enclos paroissiaux et les espaces communs,

- Mener des activités significatives de défense des causes auprès des instances détentrices d'obligations politiques et financières afin de promouvoir des politiques qui aboutiront à des solutions durables d'utilisation des terres, de conservation et de production d'énergie,
- Faire activement participer les jeunes à tous les niveaux de décision, en particulier en ce qui concerne la justice climatique,
- Désigner la situation d'urgence climatique comme l'une des causes majeures de la rapidité catastrophique de l'extinction des espèces ;

La communauté internationale à :

- Protéger l'intégrité de la création et à mettre en place des mesures spécialement destinées à sauvegarder les espèces végétales et animales exposées à un risque élevé d'extinction,
- Bâtir un système économique mondial qui soit viable et qui repose sur l'intégration de la création, en renonçant au modèle de croissance économique actuel, fondé sur le capitalisme et l'exploitation,
- S'attaquer de toute urgence aux changements climatiques.

« Dieu dit : "Voici le signe de l'alliance que je mets entre moi, vous et tout être vivant avec vous, pour toutes les générations futures. J'ai mis mon arc dans la nuée pour qu'il devienne un signe d'alliance entre moi et la terre." » (Genèse 9,12-13)